

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/14632  
19 août 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 19 AOUT 1981, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE REPRESENTANT PAR INTERIM DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, je tiens à vous informer que des avions des Etats-Unis participant à des manoeuvres navales pacifiques régulières ont été attaqués sans provocation par des avions libyens. L'attaque a eu lieu le 19 août 1981 à 5 h 20 TU. Exerçant leur droit de légitime défense, les avions américains ont riposté et deux avions libyens ont été abattus.

Le Gouvernement des Etats-Unis a adressé aujourd'hui la protestation suivante au Gouvernement libyen :

"Le Gouvernement des Etats-Unis proteste auprès du Gouvernement libyen contre l'attaque sans provocation lancée contre des avions de la Marine des Etats-Unis se trouvant dans l'espace aérien international à une centaine de kilomètres de la côte libyenne. L'attaque a eu lieu le 19 août 1981 à 5 h 20 TU. Les avions américains participaient à des manoeuvres navales régulières de la Marine des Etats-Unis dans des eaux internationales. Conformément à la pratique internationale, ces manoeuvres avaient été annoncées les 12 et 14 août par notification aux aviateurs et aux marins. On avait également donné notification préalable d'opérations aériennes dans la Région d'information de vol de Tripoli. Conformément à ces notifications, les manoeuvres, qui ont commencé le 18 août prendront fin le 19 août à 17 heures TU.

Le Gouvernement des Etats-Unis exprime sa profonde préoccupation devant cette attaque sans provocation. La force sera opposée, le cas échéant, à toute nouvelle attaque contre les forces armées des Etats-Unis se trouvant dans les eaux et l'espace aérien internationaux."

Etant donné la gravité de l'action de la Libye et la menace qu'elle représente pour la paix et la sécurité internationales, je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma plus haute considération.

Le Représentant par intérim des  
Etats-Unis d'Amérique auprès de  
l'Organisation des Nations Unies.

(Signé) Charles M. LICHTENSTEIN

